



Rapport des juges principaux

| | | | | |
|-----------------------------------|---|---------------------------------|------------------------|-----------------------------------|
| Nom de l'hippodrome | Kawartha | | Fraserville | |
| Date | Samedi 28 septembre 2019 | | Heure de départ | 19 h 00 |
| Conditions météorologiques | Courses 1 à 10 : Nuageux (Temp : 14 °C) | | | |
| État de la piste | Courses 1 à 10 : Rapide (Variante 0 s) | | | |
| Nombre de courses | 10 | Courses de qualification | 4 | Inscriptions totales 79/87 |
| Pari mutuel | \$38,770 | | | |
| Contact Vétérinaire | Réunion de paddock | Réunion d'entretien de piste | Visite de l'enquêteur | Rapport du juge principal sortant |

| | | |
|-----------------------|---------------------|---------------------|
| Juge principal | Juge associé | Juge associé |
| Weber, Michael | Webb, Pat | |

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

- Dre Pam Chesterfield, la Directrice des services vétérinaires, est présente ce soir.
- Terry Heffernan est désormais admissible pour courir dans les courses de soir (Règle 25.02.02(i) de la CAJO). (SB 50957)
- C'est la dernière soirée de courses sur l'hippodrome Kawartha Downs pour cette année.

Courses :

- John MacMillan a été autorisé à se retirer d'une course.
1. Le conducteur du #2, "DONTBURSTMYBUBBLE", (Ryan Guy), a été averti au sujet de sa stimulation, pour avoir effectué une action de poignet au-delà de ce qui était acceptable. Rien à signaler.
 2. Examen du bris par le #3, "DRAMA LLAMA", (Mark Etsell), avant le poteau de ¼ de mille. En bris d'allure, le #3 a causé une interférence au #6, "DEUCE HELIE", et au #7, "THE SPORTSMAN". Aucun placement n'est requis comme le #3 est arrivé en 7^e position (la dernière) et il se qualifie pour les bris (l'entraîneur en a été averti). Rien à

signaler.

3. Le conducteur du #5, "RUSTYS FLYING", (Reg Gassien), a été averti au sujet de sa stimulation, pour avoir effectué une action de poignet au-delà de ce qui était acceptable. Rien à signaler.
4. Rien à signaler.
5. Rien à signaler.
6. Rien à signaler.
7. Examen du bris par le #2, "PRIVILEGE", (Reg Gassien), avant le départ. Le #2 était beaucoup à l'intérieur du poteau de remboursements, lorsque le juge au départ avait relâché le peloton. Il a reçu un bon départ. Le #2 se qualifie pour les bris (l'entraîneur en a été averti). Rien à signaler.
8. Rien à signaler.
9. Le conducteur du #2, "ROCKABILLY CHARM", (Nick Boyd), a été averti au sujet de sa stimulation, pour avoir effectué une action de poignet au-delà de ce qui était acceptable. Nous avons discuté avec le conducteur du #1, "VANILLA MALTER", (Clarke Steacy), arrivé en 1^{ère} position, qui était allé à l'intérieur du #3, "SWEET ANA HANOVER", (Jean Renaud), au début du dernier droit. Nous avons accepté l'explication de Mr. Renaud. Rien à signaler.
10. Examen du bris par le #5, "IM SO GIDDY", (Tim Jacobson), après le poteau de ½ mille. En bris d'allure, le #5 a causé une interférence au #8, "HAZUSEENMYBUCKET", (Matt Harvey). Aucun placement n'est requis comme le #5 est arrivé en 9^e position (la dernière). Rien à signaler.

Réclamations : Aucune